

Concours Courez la chance de gagner l'un des cinq ensembles Fondussimo

présenté par la Collection La Réserve

Règles officielles

Période du concours

Le concours **Courez la chance de gagner l'un des cinq ensembles Fondussimo** présenté par la Collection La Réserve (le "**Concours**") commence à 8 h 00, heure de l'Est ("**EST**") le 03/11/25 et se termine à 17 h 00, HE, le 04/01/26 (la "**Période du concours**"). En participant au Concours, chaque participant accepte de se conformer à ces Règles officielles. Les participants acceptent en outre de se conformer et d'être légalement liés par toutes les décisions de PHILDAN INC. (le "**Commanditaire**"), qui seront finales et contraignantes, sans droit d'appel, pour toutes les questions relatives à ce Concours et à l'attribution du (des) prix, y compris, sans limitation, l'éligibilité et/ou la disqualification des participations.

Éligibilité

Le Concours est ouvert aux résidents légaux du Québec âgés de dix-huit (18) ans ou plus à la date de participation. Sont exclus de l'éligibilité : (a) les dirigeants, administrateurs, employés, agents et représentants des entités suivantes : le Commanditaire, les juges du concours, les fournisseurs de services du concours, et chacun de leurs parents respectifs, filiales, affiliés, distributeurs, représentants commerciaux et agences de publicité et de promotion (y compris, sans limitation, Phil Marketing et Station 22) (ces entités collectivement, les "**Entités de Promotion**"), ainsi que les membres de toute famille immédiate (définie comme les parents, frères et sœurs, enfants et conjoints, indépendamment de leur lieu de résidence) ou les foyers (apparentés ou non) de tels dirigeants, administrateurs, employés, agents et représentants ; (b) les employés (et les membres de la famille immédiate ou du foyer) de Fondussimo ; et (c) les employés (et les membres de la famille immédiate ou du foyer) des épiceries tenant le concours. Les épiceries participantes sont en aucun cas liées à ce Concours et sont en aucun cas responsables de quelque manière que ce soit pour toute question liée à ce Concours.

Comment participer

Aucun achat nécessaire. Inscription par Internet. Nom, code postal, adresse électronique, date de naissance, adresse postale et test de compétences en mathématiques requis. Pour obtenir une (1) participation, visitez :

<https://collectionlareserve.com/concours/> (le "**Site Web du concours**") pendant la Période du concours et remplissez entièrement et correctement le formulaire de

participation au concours fourni sur le Site Web du concours. Tous les champs sont obligatoires sauf indication contraire. Limite : une (1) participation par personne, par adresse électronique. Toute participation excédentaire sera considérée comme invalide, et le participant peut être disqualifié du concours à la seule discrétion du Commanditaire. Tous les participants doivent remplir les exigences d'éligibilité ci-dessus au moment où le formulaire de participation au concours est rempli.

Prix

Il y a un total de cinq (5) prix Ensemble Évolution Fondussimo, chacun d'une valeur approximative de 250 \$ CAD. De ces prix, un (1) des cinq (5) gagnant obtiendra une carte cadeaux prépayée d'une valeur de 200 \$ CAD pour un grand total de 450\$ CAD en prix pour ce grand gagnant.

La valeur totale approximative de l'ensemble des prix offerts dans le cadre de ce concours est de 1 450\$ CAD.

Processus de sélection du gagnant éligible

Le 05/01/2026 à 12 h 00, EST (la "Date de sélection"), le représentant désigné du Commanditaire effectuera un tirage au sort automatique parmi toutes les participations éligibles reçues pendant la Période du concours dans le but de sélectionner un gagnant potentiel. Les chances d'être sélectionné dépendent du nombre de participations éligibles reçues pendant la Période du concours.

Conditions de réclamation du prix et formulaire de décharge

Un représentant de Phil Marketing contactera le participant sélectionné par téléphone ou par e-mail aux numéros de téléphone ou adresses e-mail fournis au moment de l'inscription dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivant la Date de sélection dans le but de déclarer un gagnant.

Pour être déclaré gagnant, le participant sélectionné doit : (i) répondre à cette notification de sélection dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la première tentative du Commanditaire ; (ii) répondre correctement, sans aide, à une question de compétence mathématique à durée limitée à administrer par téléphone à un moment mutuellement convenu ou par e-mail ; (iii) envoyer une preuve d'identité de lui-même ; (iv) signer et retourner au Commanditaire, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant son

envoi par le Commanditaire, une déclaration écrite et le formulaire de décharge (tel que décrit ci-dessous), libérant les Entités de Promotion de toute responsabilité en relation avec ce Concours ou l'utilisation, la mauvaise utilisation, l'attribution ou la possession de tout prix (la "**Décharge**") ; et, (iv) se conformer par ailleurs à ces Règles officielles.

Décharge : avant d'être déclaré gagnant confirmé, le participant sélectionné devra exécuter la Décharge qui (entre autres) confirme : (i) l'identification personnelle et l'éligibilité pour le Concours et la conformité avec ces Règles du concours ; (ii) l'acceptation du Prix tel qu'offert ; (iii) la libération du(s) Commanditaire(s) et de chacune des Entités de Promotion, autres parties liées au Concours et chacune de leurs sociétés mères respectives, filiales, affiliées et/ou sociétés affiliées et chacun de leurs employés respectifs, directeurs, dirigeants, fournisseurs, agents, sponsors, administrateurs, licenciés, représentants, agences de publicité, d'achat de médias et de promotion, successeurs et ayants droit (collectivement, les "Exonérés") de toute responsabilité pour toute perte, dommage, frais ou dépense découlant de la participation au Concours, la participation à toute activité liée au Concours ou l'acceptation, l'utilisation ou la mauvaise utilisation du Prix, y compris mais sans s'y limiter les frais, blessures, pertes liées aux blessures personnelles, décès, dommages, perte ou destruction de biens, droits à la publicité ou à la vie privée, diffamation ou représentation sous un faux jour, ou de toute réclamation de tiers découlant de là ; (iv) libération de Fondussimo et des épiceries participantes, de leurs administrateurs, dirigeants, employés et agents de toute responsabilité de quelque nature que ce soit liée au Concours, ou survenant en raison de l'attribution du Prix ; et (v) octroi aux Commanditaires du droit illimité, à la discrétion du Commanditaire, de produire, reproduire, publier, convertir, diffuser, communiquer par télécommunication, exposer, distribuer, traduire, adapter et utiliser de toute autre manière et réutiliser le nom, la photographie, la ressemblance, la voix et la biographie du gagnant et de l'invité (le cas échéant) dans tous les médias, en relation avec le Concours et sa promotion et exploitation. La Décharge exécutée doit être retournée dans les cinq (5) jours ouvrables suivant son envoi par le Commanditaire tel que décrit ci-dessus, sinon le participant sélectionné sera disqualifié et le Prix sera annulé.

Le retour de tout Prix ou notification de gagnant comme non distribuable, l'incapacité de joindre le participant sélectionné ou l'échec du participant sélectionné à répondre à la notification dans le délai spécifié dans le paragraphe ci-dessus, l'incapacité de fournir une preuve d'éligibilité (si demandé), l'incapacité de fournir des documents de libération, ou d'autres documents requis en temps opportun, l'incapacité de répondre correctement à la question de compétence mathématique, ou tout autre manquement à ces Règles officielles peut entraîner la disqualification, la perte du Prix et, à la seule

discrétion du Commanditaire, la sélection d'un autre participant éligible pour le Prix annulé conformément à ces Règles officielles, qui sera sujet à disqualification de la même manière.

Droit de rendre nul / terminer / suspendre / modifier

Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de résilier, suspendre ou modifier ce Concours, en totalité ou en partie, à tout moment et sans préavis ni obligation si, à la seule discrétion du Commanditaire, tout facteur interfère avec sa bonne conduite telle que prévue par ces Règles officielles. Sans limiter la généralité de ce qui précède, si le Concours, ou une partie de celui-ci, n'est pas en mesure de se dérouler comme prévu pour quelque raison que ce soit, y compris mais sans s'y limiter une infection par un virus informatique, des bogues, une manipulation, une intervention non autorisée, une fraude, des erreurs de programmation ou des défaillances techniques, qui, à la seule discrétion du Commanditaire, corrompent ou affectent l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la bonne conduite de ce Concours, le Commanditaire peut, à sa seule discrétion, rendre nuls toute participation suspecte et : (a) mettre fin au Concours, ou à toute partie de celui-ci ; (b) modifier ou suspendre le Concours, ou toute partie de celui-ci, pour remédier à l'altération, puis reprendre le Concours, ou la partie pertinente, de manière à mieux correspondre à l'esprit de ces Règles officielles ; et/ou (c) attribuer le Prix parmi les participations admissibles, non suspectes, reçues jusqu'au moment de l'altération conformément aux critères de sélection des gagnants discutés ci-dessus. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne qui manipule ou tente de manipuler le processus de participation, le fonctionnement du Concours et/ou du Site Web du Concours, viole les Règles officielles ou agit dans le but d'importuner, abuser, menacer ou harceler toute autre personne.

Limitation de responsabilité et décharges

En participant à ce concours, les participants conviennent que les Exonérés n'ont aucune responsabilité pour, et seront tenus indemnes par les participants contre, toute responsabilité pour tout préjudice, perte ou dommage de quelque nature que ce soit (y compris les dommages directs, indirects, accessoires, consécutifs ou punitifs) aux

personnes ou aux biens résultant d'un prix, y compris l'acceptation, la possession, la mauvaise utilisation ou l'utilisation du prix, ou la marchandise pour laquelle il est échangé (le cas échéant). De plus, en participant à ce concours, les participants conviennent que les Exonérés n'ont aucune responsabilité pour, et seront tenus indemnes par les participants contre, toute responsabilité pour tout préjudice, perte ou dommage de quelque nature que ce soit (y compris les dommages directs, indirects, accessoires, consécutifs ou punitifs) aux personnes ou aux biens résultant de : a) la participation à ce concours, y compris l'accès et l'utilisation du site Web du concours, ou b) toute réclamation fondée sur des droits de la personnalité ou de la vie privée, la diffamation ou la livraison de marchandises. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages indirects ou consécutifs, par conséquent de telles exclusions peuvent ne pas vous concerner.

Sans limiter ce qui précède, les Entités de Promotion, le Commanditaire et tous les autres Exonérés et autres fournisseurs ou entrepreneurs du Commanditaire ne seront pas responsables et n'assumeront aucune responsabilité pour : a) toute information incomplète ou inexacte causée par les utilisateurs du Site Web du Concours, ou par l'un des équipements ou programmes associés ou utilisés dans le Concours, ou par toute erreur technique ou humaine pouvant survenir dans le traitement des participations au Concours ; b) les réseaux, serveurs, fournisseurs de services, systèmes en ligne, réseaux téléphoniques ou lignes téléphoniques perdus, interrompus ou non disponibles, ou toute autre connexion ; c) le vol, la destruction, la perte ou l'accès non autorisé à, ou l'altération des participations ; d) tous problèmes, dysfonctionnements ou pannes des réseaux ou lignes téléphoniques, des ordinateurs ou des systèmes en ligne, des serveurs ou fournisseurs, du matériel informatique, des logiciels, des virus ou des bogues ; e) des transmissions ou des communications confuses ou des malentendus ; f) le défaut de réception par le Commanditaire du courrier électronique ou de l'appel téléphonique, ou du Commanditaire ou de ses représentants pour quelque raison que ce soit, y compris mais sans s'y limiter la congestion du trafic sur Internet ou sur tout site Web ou une combinaison de ceux-ci ou un problème de compatibilité technique ou de problème de transmission ou de réception de signal ; g) des dommages causés à l'équipement informatique (logiciel ou matériel) d'un utilisateur causés par la participation ou le téléchargement de matériaux liés à ce Concours ou en relation avec le Site Web du Concours ; h) des erreurs d'impression, de distribution, de programmation ou de production, et toute autre erreur ou dysfonctionnement de quelque nature que ce soit, qu'ils soient humains, mécaniques, électroniques ou autres ; ou i) des erreurs ou omissions techniques, picturales, typographiques ou éditoriales contenues ici.

Protection des informations personnelles et autorisation de divulgation

Le Commanditaire et ses agents autorisés collecteront, utiliseront et divulgueront les informations personnelles que vous fournissez lorsque vous participez au Concours aux fins de l'administration du Concours et de l'attribution des Prix. En participant à ce Concours, vous consentez expressément au Commanditaire, à ses agents et/ou représentants (y compris, sans s'y limiter, l'hébergeur du Site Web du Concours), à stocker, partager et utiliser les informations personnelles soumises uniquement dans le but d'administrer le Concours et conformément à la politique de confidentialité de l'hébergeur du Site Web du Concours. Vous pourriez avoir l'occasion (mais sans certitude de le faire, et cette opportunité n'augmentera ni n'impactera de quelque manière que ce soit vos chances de gagner à ce concours) de recevoir des communications supplémentaires du Commanditaire ou de ses partenaires concernant ses produits, ainsi que des futurs concours et promotions. Le Site Web du Concours peut être hébergé sur des serveurs situés à l'extérieur du Canada, et les informations personnelles que vous fournissez peuvent donc également être soumises aux lois de ces juridictions. Toutes les informations que vous fournissez au Commanditaire, à ses agents et à l'hébergeur du Site Web du Concours ne seront utilisées que dans les buts pour lesquels vous avez donné votre consentement.

Conditions générales

Toutes les participations deviennent la propriété du Commanditaire et ne seront pas retournées, et aucune correspondance ne sera échangée avec les participants sauf avec les gagnants potentiels. En participant au Concours, chaque participant convient que les Entités de Promotion n'ont pas fait, avec respect à chacun de leurs propres produits/services fournis comme un Prix ou une partie de celui-ci (le cas échéant), aucune garantie, représentation ou garantie expresse ou implicite, en fait ou en droit, avec respect au Prix et renoncent expressément à toutes ces garanties, y compris, sans limitation, les garanties implicites de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Gagner un Prix est conditionné à la satisfaction de toutes les exigences énoncées dans les présentes. Les participations massives, les participations automatisées, les participations soumises par des tiers, ainsi que les participations ou réclamations de Prix qui sont tardives, incomplètes, frauduleuses, illisibles, non identifiées ou retardées seront nulles. Toutes les participations et réclamations de Prix sont soumises à vérification. La preuve de soumission de participation ne constitue pas une preuve de réception. Les participants conviennent de se conformer à ces Règles officielles. Les décisions du Commanditaire et/ou de toute organisation de jugement

indépendante seront finales et contraignantes pour tous les aspects de ce Concours. Le Concours est soumis à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables. Nul là où la loi l'interdit. Le Commanditaire se réserve le droit de corriger toute erreur typographique, d'impression, de programmation informatique ou d'opérateur. Le fait pour le Commanditaire de ne pas faire respecter une disposition de ces Règles officielles ne constituera pas une renonciation à cette disposition. L'invalidité ou l'inapplicabilité de toute disposition de ces Règles officielles n'affectera pas la validité ou l'applicabilité de toute autre disposition. Si une disposition des Règles officielles est jugée invalide ou autrement inapplicable, les Règles officielles seront interprétées conformément à leurs termes comme si la disposition invalide ou inapplicable n'y était pas contenue. Si le gagnant fait une fausse déclaration dans l'un des documents mentionnés ci-dessus, le gagnant peut être tenu de retourner rapidement au Commanditaire son Prix, ou la valeur en espèces de celui-ci. Avertissement : toute tentative de la part d'un participant ou de toute autre personne d'endommager délibérément un site Web associé à ce concours ou de compromettre le fonctionnement légitime du concours constitue une violation des lois pénales et civiles, et le Commanditaire se réserve le droit de poursuivre en justice et de réclamer des dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi.

En cas de litige quant à l'identité de la personne ayant soumis une participation, le titulaire autorisé du compte de messagerie électronique soumis à la participation sera réputé être le participant. Le "**titulaire autorisé du compte**" est la personne physique à qui une adresse électronique a été attribuée par un fournisseur d'accès, un prestataire de services ou toute autre personne ou organisation responsable de l'attribution des adresses électroniques pour le compte associé à l'adresse soumise. Le gagnant potentiel peut être tenu de fournir une preuve de son statut de titulaire autorisé du compte. Le gagnant potentiel devra également fournir une preuve d'identité afin d'accepter le Prix, y compris le nom légal, l'âge, l'adresse personnelle et le numéro de téléphone. Toutes les informations liées au Concours et les participants sont soumis à vérification à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, d'exiger une preuve d'identité et/ou d'admissibilité (sous une forme acceptable pour le Commanditaire, y compris, sans limitation, une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement) aux fins de vérifier l'admissibilité d'un participant à participer à ce Concours et/ou pour toute autre raison que le Commanditaire juge nécessaire, à sa seule et entière discrétion, aux fins d'administrer ce Concours conformément à la lettre et à l'esprit de ces Règles officielles. Le fait de ne pas fournir une telle preuve à la satisfaction complète du Commanditaire dans le délai

spécifié par le Commanditaire peut entraîner la disqualification à la seule et entière discrétion du Commanditaire.